L'Ami du Foyer

JOURNAL DES FAMILLES CHRÉTIENNES

Paraissant le 10 de chaque mois.

Prix d'Abonnement - - 50 cents par An

L'Ange du Foyer

JOURNAL DES ENFANTS.

Paraissant le 25 de chaque mois.

Prix d'Abonnement, 25 centspar An.

Pour les personnes qui s'abonnent en même temps à *L'Ange du Foyer* et à *L'Ami du Foyer*, le prix sera de 60 cts *pour les deux.*

L'abonnement peut commencer à toute époque de l'année.

Pour payer le prix d'abonnement, envoyer un mandat-express, ou encore, un mandat-poste ou un bon de poste.

Toute correspondance concernant *L'Ange du Foyer* doit être adressée, et tout mandat doit être fait payable à

L'AMI DU FOYER.

Saint-Boniface, Manitoba, Canada

SAINT-JOSEPH

Nous célèbrerons, pendant le cours de ce mois, une solennité spécialement chère au cœur des enfants de l'Eglise ; le 19 mars, nous fêterons le glorieux Saint-Joseph.

Cette fête vient nous réjouir au milieu des jours sérieux et austères du Carême, comme un de ces brillants rayons de soleil qui dissipent soudain les nuages gris amoncelés au-dessus de nos têtes. Réjouissons-nous donc et fêtons avec allégresse un jour aussi universellement béni, car Saint-Joseph est un des saints les plus connus et les plus aimés.

Il a rempli sur la terre une mission unique et incomparable, il a été le Père nourricier de l'Enfant Jésus. Maintenant, au Ciel, où Saint-Joseph occupe une des plus belles places, Notre-Seigneur se souvient de Nazareth et des jours où son Père nourricier se fatiguait et travaillait pour lui, il veut, à son tour, lui témoigner son amour, en lui accordant tout ce qu'il demande. Voilà pourquoi Saint Joseph est si puissant.

INDULGENCES DU CORDON DE SAINT-JOSEPH

Indulgences plénières : 1. Au jour de la réception. 2. A l'article de la mort. 3. Le troisième dimanche après Pâques, le 23 janvier (Epousailles de la Sainte Vierge) ; le 19 mars fête de S. Joseph ou à l'un des sept jours suivants.

Conditions : Se confesser, communier, visiter l'église et y prier aux intentions ordinaires.

LE 17 FEVRIER AU JUNIORAT DE LA SAINTE-FAMILLE

Le 17 février, est un jour de jubilation et d'actions de grâces chez les Oblats : c'est l'anniversaire de l'approbation de leurs règles et constitution par le Pape Léon XII qui donna à leur société le nom de Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée.

Cette année, c'était le 1er dimanche du Carême : l'autel était bien voilé des sombres tentures des temps de la pénitence, mais la Vierge Immaculée, la Reine de ce béni sanctuaire, était rayonnante sur son trône, environnée de fleurs et de lumières.

En ce jour, les Oblats ont la cérémonie de la rénovation des vœux de religion en présence du T. S. Sacrement exposé. Mgr Langevin, le premier des Oblats par le rang qu'il occupe dans l'Eglise, le R. P. Magnan, provincial, le R. P. Dandurand, notre vénéré doyen et plusieurs Oblats de Winnipeg, prirent part à la cérémonie qui fut présidée par Mgr l'Archevêque.

Nos pieux junioristes semblaient ravis d'être les témoins de cette action solennelle. Ce qui donnait un cachet particulier à la fête, c'est que dix-huit Frères convers terminaient en ce jour leur retraite annuelle. Il en faut de la générosité et du dévouement au Frère Oblat pour remplir sa tâche dans sa famille religieuse ; c'est au temps de la retraite surtout qu'il fait provision de toutes les vertus qu'il devra pratiquer au cours de son existence humble mais bien méritoire.

Dans l'après-midi, avait lieu la réception au Junioratde quatorze élèves, à qui l'on remettait la petite croix qu'ils devront porter suspendue à leur cou, comme marque de leur détermination de se consacrer au service de Dieu, dans la Congrégation des Oblats.

A toutes ces jeunes fleurs, les premières du junioratde la Sainte-Famille, *L'Ami* adresse un cordial salut : *Salvete, flores.* Et il invite les témoins de cette fête, les aspirants junioristes, à se hâter d'arriver à la joie qui inonde en ce jour le cœur de leurs aînés.

Nous trouvons dans les *Petites Annales de Marie Immaculée*, la lettre d'un junioriste; nous la reproduisons avec plaisir, parce qu'elle débute par un *merci*